Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 4 (1916)

Artikel: Les témoignages de la langue hébraïque
Autor: Gressmann, Hugo
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-379973

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

catégorie de savants dont M. Gressmann est un représentant éminent. Néanmoins M. Gressmann n'a pas voulu écarter d'emblée quelqu'un qui vient d'Egypte, qui regarde de l'extérieur la maison dans laquelle les critiques sont réunis, et qui ne craint pas de leur dire qu'à ses yeux le mur de la façade fait un angle menaçant avec la verticale. J'en remercie à nouveau M. Gressmann et j'espère dans ces pages n'avoir manqué en rien à la courtoisie dont il donne dans son article un si remarquable exemple.

EDOUARD NAVILLE.

M. le professeur Gressmann, auquel nous avons soumis les épreuves de la réponse de M. Naville, a bien voulu nous adresser les pages qui suivent. (Réd.)

LES TÉMOIGNAGES DE LA LANGUE HÉBRAIQUE

Qu'il me soit permis tout d'abord d'exprimer la vive satisfaction que j'ai éprouvée à voir M. Naville accueillir la critique que j'ai faite de son livre comme une discussion purement scientifique portant sur certains problèmes d'histoire sur lesquels il est loisible de soutenir des points de vue divergents. En critiquant son livre comme je l'ai fait j'entendais bien prouver l'estime dans laquelle je tiens M. Naville, et le prix que j'attache aux jugements d'un spécialiste de l'égyptologie, même lorsqu'il s'agit de questions relatives à l'Ancien Testament. Car s'il est clair qu'on n'est « spécialiste » que dans sa « spécialité », il est non moins évident qu'il y a certains domaines mitoyens dans lesquels la collaboration de l'hébraïsant et de l'égyptologue est

très désirable parce qu'elle peut avoir des résultats féconds. Les questions linguistiques cependant ne rentrent pas dans cette catégorie ; celui-là seul qui possède à fond la langue sur laquelle porte le débat a en mains les éléments d'un jugement personnel et sûr.

Les considérations générales sur le langage que présente M. Naville me paraissent aussi judicieuses qu'exactes. Il montre excellemment que l'unité linguistique est une abstraction savante ; à l'origine, il n'y a pas une langue unique mais des dialectes oraux souvent très divers. Et tout le monde lui accordera que l'antiquité n'établissait aucune différence entre un dialecte et une langue. Il est indiscutable cependant que la différence existait, alors même qu'on ne s'en rendait pas compte. L'étude scientifique d'un idiome n'est possible que dans la mesure où l'on a reconnu la ressemblance de certains dialectes apparentés les uns aux autres, à l'exclusion d'autres langues et d'autres groupes dialectaux. Si peu fixés que soient certains dialectes, si riches qu'ils soient en formes verbales particulières, ils ont pourtant des éléments caractéristiques communs dont on ne peut faire abstraction. Les dialectes bantou forment la langue bantou, les dialectes hébreux la langue hébraïque. Quelque soit le nombre de dialectes que vous lui attribuiez, la langue hébraïque a son unité, et elle se distingue aussi complètement de la langue accadienne (c'est-à-dire assyro-babylonienne) et de la langue araméenne, que le bas-allemand (plattdeutsch) du hollandais ou du danois. La science anthropologique n'est pas compétente pour nier l'existence des particularités des langues et les lois qui les régissent, pas plus que pour effacer leurs différences.

Afin de prévenir tout malentendu, j'appellerai « langue hébraïque » l'idiome dans lequel sont écrits la plupart des livres de l'Ancien Testament. Je ne la confonds pas avec la langue courante dont se servait le peuple hébreu, idiome vivant qui n'était pas nécessairement hébraïque et qui a pu se transformer au cours des âges. Il est certain cependant qu'à l'époque de Jésus les Juifs de Palestine parlaient non pas un dialecte hébreu, mais un dialecte araméen ; tous les savants dont l'opinion fait loi sont d'accord pour le reconnaître, et nous ne voyons pas comment on le contesterait ; ce ne sera en tous cas pas en s'appuyant sur le deuxième chapitre du livre des Actes. Il est frappant de cons-

tater que les termes sémitiques assez nombreux que l'on trouve épars dans les évangiles canoniques et qui sont empruntés à la langue courante, sont araméens et non pas hébreux. A cette époque l'hébreu n'était plus parlé ; il ne subsistait plus que comme langue littéraire et liturgique.

Aussi nous inscrivons-nous en faux contre l'affirmation suivante de M. Naville : « Aux environs de l'ère chrétienne, les rabbins mirent leurs livres sacrés en langue populaire, en dialecte de Jérusalem, le *juif*, dont ils firent la langue littéraire que nous appelons l'hébreu » (p. 191). C'est une hypothèse en l'air. Les documents nous apprennent que le dialecte des habitants de Jérusalem à cette époque n'était pas « juif »-hébraïque, comme la langue littéraire dans laquelle est rédigé l'Ancien Testament, mais araméen.

Il n'est pas possible de fixer avec exactitude à quel moment les juifs de Palestine ont abandonné la langue hébraïque pour se servir de l'araméen ; il se peut que ce changement ne se soit pas produit à la même époque dans les diverses parties du pays. Les Juifs d'Elephantine écrivaient et parlaient l'araméen, comme le montre M. Naville ; on était alors au ve siècle avant J.-C. Avaient-ils rapporté cette langue de leur patrie, ou bien l'avaient-ils adoptée plus tard dans cette région d'Eléphanthine où les Sémites étaient en nombre ? Quand sont-ils venus de Palestine en Egypte ? De quelle époque date le dix-neuvième chapitre d'Esaïe ? Quel est le sens de l'expression « Langue de Canaan » ? Ce sont tout autant de questions sur lesquelles il est permis de n'être pas d'accord, et que l'on peut considérer du reste comme secondaires.

Le problème fondamental, auquel M. Naville donne une réponse négative est celui-ci : Les Hébreux ont-ils jamais écrit ou parlé l' « hébreu » avant l'ère chrétienne ? Existe-t-il dans la période antérieure au christianisme des documents de la langue hébraïque susceptibles d'emporter la conviction de M. Naville ? Telle est la question que nous nous proposons d'examiner.

1. — Les plus anciens documents de la langue hébraïque que nous possédions sont les mots sémitiques qui ont passé dans la langue égyptienne ; ils sont familiers à M. Naville. On a pris l'habitude de les appeler des « canaanismes », mais il vaudrait mieux éviter cette expression parce qu'elle est équivoque. Sous

le nom de Cananéens faut-il entendre une race particulière (la race hétéenne?), ou bien veut-on parler simplement des « habitants du pays de Canaan »? Le tronc primitif dont sont issus les habitants de la Palestine, de la Phénicie, de la Syrie septentrionale et des pays environnants est formé par les Amorréens, que nous connaissons assez bien par les documents babyloniens, hétéens, égyptiens et bibliques. Leur langue était l'amorréen; or cet idiome était identique à l'hébreu ou au phénicien, ou du moins il en était si proche parent qu'on peut l'appeler langue pré-hébraïque ou pré-phénicienne. Les Phéniciens sont les descendants authentiques des Amorréens; leur langue (ou leurs dialectes) n'est qu'une forme plus jeune de la langue amorréenne (ou de ses dialectes). Sans doute les Hébreux n'étaient pas des Amorréens, mais comme ils parlaient la même langue que ces derniers, il faut admettre qu'ils ont adopté l'idiome des Amorréens lorsqu'ils sont venus s'installer en Palestine. La langue que les Amorréens parlaient en Phénicie ne différait pas beaucoup de celle qu'ils parlaient en Palestine.

2. — Les gloses amorréennes des lettres de Tell-el-Amarna sont d'origine plus récente. Ce que M. Naville nous dit de ces lettres n'est pas conforme aux faits. Toutes les lettres provenant de Palestine ou de Phénicie non seulement sont écrites en *caractères* cunéiformes accadiens, mais même en *langue* accadienne, nous n'en possédons pas une seule en langue amorréenne. Ainsi donc, à cette époque (soit vers 1400 avant J.-C.) l'accadien était « la langue écrite des populations sémitiques de toute l'Asie occidentale et en particulier des habitants de Canaan »; contrairement à l'opinion de M. Naville (p. 199) nous estimons qu'il est parfaitement exact de donner à cette langue le nom d' « accadien » ou « babylonien ». Par contre les gloses jointes aux lettres montrent que les Amorréens ne parlaient pas l'accadien, mais l'amorréen, c'est-à-dire un dialecte très proche parent de l'hébreu.

M. Naville a raison de dire (p. 206) que les « scribes... ne pouvaient écrire que dans la langue du pays, qui était le babylonien cunéiforme »; mais nous ne sommes plus d'accord avec sa conclusion, d'après laquelle « le babylonien cunéiforme » était alors la langue des habitants du pays de Canaan. La seule conclusion qui nous paraisse admissible est celle-ci: « donc ces

scribes étaient d'origine babylonienne » ; et nous le prouverons avec l'aide de l'Ancien Testament. Il y avait à la cour du roi David, un scribe venu de Babylonie comme le prouve son nom, car Sausa (c'est la meilleure leçon du texte I Chron. XIX, 16) est l'abréviation d'un nom propre composé avec Samas, ainsi que l'a montré Marquart. C'est là un fait fort intéressant. Il témoigne qu'à cette époque les Israélites ne savaient ni lire ni écrire le babylonien ; mais qu'ils faisaient encore usage de cette langue pour correspondre avec quelques Etats étrangers. Un autre scribe, qui vivait au temps de Salomon et dont le nom est partout inexactement transmis, portait selon Marquart un nom égyptien : Urichaph, ce qui signifie : « Apis est ma lumière » ; il était donc égyptien, si la conjecture précédente est exacte.

D'une manière générale, du reste, les noms des scribes sont fort instructifs. Sous Sédécias la fonction de scribe royal est occupée par un certain Sebna ; Sebna étant un nom araméen, le scribe qui le portait devait être Araméen. On avait à cette époque besoin d'un scribe araméen pour correspondre avec l'étranger. A partir de l'an 800 (av. J.-C.) environ, l'araméen remplaça l'accadien comme langue diplomatique et resta en usage comme tel jusqu'à l'époque d'Alexandre le Grand. C'est un nouvel argument contre la thèse de M. Naville : Si à l'époque d'Ezéchias les Israélites avaient généralement parlé et écrit l'araméen, comme il l'affirme, ils n'auraient pas eu besoin d'un scribe étranger. Il est à remarquer que les scribes postérieurs portent des noms hébreux.

Les constatations qui précèdent jettent une lumière toute nouvelle sur le papyrus Anastasi I (qui date de l'an 2000 av. J.-C.). Ce papyrus renferme une lettre satirique dans laquelle un scribe égyptien tourne en ridicule un de ses confrères pour son mauvais style, auquel il oppose un modèle de style élégant, qui se distingue par les formes étrangères d'origine sémitique et hétéenne dont il est constellé. Une phrase toute entière est écrite en amorréen, et l'on n'est pas encore arrivé à en déchiffrer le sens exact. L'auteur de la lettre désigne parfois son adversaire fictif sous le nom de *mhr;* la première fois qu'on la rencontre (p. 18, 4), la locution dans laquelle ce mot est serti équivaudrait à *sophêr mahîr* en hébreu. M. Gardiner, du reste, qui a étudié ce papyrus en dernier lieu, ainsi que M. Schäfer, — aux lumiè-

res duquel j'ai eu le privilège de pouvoir recourir personnellement, — estiment que nous ne possédons pas encore la clef de cette formule. Me serait-il permis, à moi hébraïsant qui ne suis point un spécialiste en ces matières, de proposer discrètement une explication. Au psaume XLV, verset 2, et dans Esdras VII, 6, on rencontre le même terme technique *sophêr mahîr*, qui signifie « scribe habile ». L'auteur égyptien, qui ne comprenait pas ce mot étranger, le fit suivre du terme « nourrisson » destiné à l'expliquer. Nous ne nous étonnerons pas autrement de voir ce mot étranger employé pour désigner un « scribe », car ceux-ci avaient l'habitude de quitter leur pays pour gagner leur vie à l'étranger. Il leur arriva parfois de parvenir aux plus hautes charges politiques, ainsi que l'atteste le cas de Sebna.

3. — Les inscriptions phéniciennes, aussi bien que l'inscription de Mésa et que le calendrier agricole de Guézer, font partie des documents de la langue hébraïque. Le phénicien et le moabite sont des langues sœurs de l'hébreu, il se ressemblaient probablement plus encore que le dialecte bâlois et celui de Zurich. Si l'on a écrit en dialecte bâlois et qu'on en possède des témoignages positifs, nous n'avons aucune raison pour penser qu'on n'ait pas écrit en zurichois.

Or en effet, outre les documents que nous avons déjà commentés, et qui étaient amoréens, phéniciens et moabites, nous avons des documents hébreux.

4. — En premier lieu : l'inscription de Siloé. Les dernières fouilles entreprises sur la colline du Temple de Jérusalem nous ont appris qu'un système compliqué de canaux y avait été établi autrefois. Ces canaux datent d'époques différentes, quelques-uns d'entre eux remontent jusqu'au temps qui a précédé l'arrivée des Israélites. L'art de creuser des canaux dans le calcaire tendre n'est pas spécifiquement phénicien, comme l'a été la taille de la pierre dure, qui a servi à la construction du Temple. On a retrouvé des canalisations semblables un peu partout en Palestine, (la plus fameuse de toutes est le tunnel de Guézer) ; ce qui semble prouver que les habitants du pays les ont construits eux-mêmes, sans avoir besoin de recourir à la main-d'œuvre phénicienne. Au reste le canal d'Ezéchias doit avoir été construit peu avant, peut-être même après le début de la guerre ; il n'y aurait pas eu moyen dès lors de faire appel à des experts

phéniciens. Il n'y a donc aucune raison pour attribuer l'inscription de Siloé à des ouvriers phéniciens, comme le fait M. Naville.

5. — Il en est de même des soixante-quinze tessons de Samarie ; ils ont été écrits par des Israélites et non point par des Phéniciens. La remarque d'Hérodote, dont M. Naville fait état, vaut pour l'Egypte mais non pour la Palestine. Nous ne songeons pas, du reste, à nier l'influence de la Phénicie sur la Samarie et sur Juda, l'alphabet seul est une preuve suffisante de cette influence. Mais nous rencontrons sur ces tessons des noms de personnes spécifiquement hébreux, comme ceux qui sont formés avec des composés de Yahvé (comme Yojada), et des noms de localités situées en Palestine (comme Sichem). Il semble que M. Naville ignore ces faits.

6. — Les quatre-vingt-trois sceaux qui figurent sur des anses de jarres, et que M. Naville ne mentionne pas, sont certainement hébreux, puisqu'on y retrouve des noms de lieux juifs comme Hébron, Ziph, Socho ; et puis, comment expliquerait-on que des Phéniciens se soient servis de marques de fabrique juives ? Rappelons aussi les treize anses de Jéricho qui, portant le nom divin de Yahou, ne peuvent pas être d'origine phénicienne.

7. — Il semble que M. Naville n'ait pas eu connaissance non plus des sceaux cylindriques hébreux, dont nous possédons aujourd'hui près de trois douzaines. Les noms qu'ils portent, comme aussi l'absence de tout ornement, trahissent clairement l'origine hébraïque.

8. — Enfin, les écrits hébraïques de l'Ancien Testament. A l'époque de Jésus-Christ la langue hébraïque était certainement déjà morte ; il est probable qu'elle a été supplantée par l'araméen peu de temps après Esdras et Néhémie. Or comme la langue de l'Ancien Testament révèle divers stades de développement qui doivent être répartis sur plusieurs siècles, il faut bien que cette évolution ait eu lieu avant l'exil. Entre certains textes hébreux il y a des différences non seulement dialectales, mais chronologiques, qui ne s'expliquent que par un usage séculaire de la langue hébraïque. Celui-là seul, il est vrai, peut s'en rendre compte, qui lit ces textes dans la langue originale ; quiconque ignore l'hébreu doit nous croire sur parole ; mais on n'a pas le droit d'ignorer des faits attestés par des documents authen-

tiques, pas plus que d'en contester la valeur probante. Je tiens les égyptologues en assez haute estime pour être convaincu qu'ils peuvent suivre dans ses diverses étapes l'évolution chronologique de la langue égyptienne et qu'ils sont en mesure de distinguer un texte du Moyen ou du Nouvel Empire, d'un autre texte datant de l'époque de Saïs.

Voilà pourtant une imposante série de documents ; nous défions toute « anthropologie » d'en contester la valeur.

Voyons maintenant ceux sur lesquels s'appuie M. Naville.

Les lettres de Tell-el-Amarna, tout d'abord ; mais nous avons vu déjà qu'elles militent contre son hypothèse. En second lieu, les papyrus d'Eléphantine ; or ils ne signifient rien pour la Palestine et du reste n'ont de valeur que pour le cinquième siècle seulement. Il ne nous reste finalement plus qu'une seule fiche de consolation : ce sont les trois tables d'argile assyriennes de Guézer (du VIIe siècle), dont, avec une certaine apparence de raison, on invoque le témoignage pour prouver qu'à cette époque l'écriture cunéiforme et la langue accadienne étaient en usage en Palestine. Il est vrai que, d'après M. Naville, Guézer se trouve en dehors des frontières de Juda et qu'en conséquence les tables d'argile, comme le calendrier agricole, sont « sans aucune valeur démonstrative sur la langue et l'écriture des Livres saints de Jérusalem » (p. 210). Il s'agit du reste en l'espèce de contrats avec des Assyriens étrangers au pays (ainsi que le prouvent les noms des contractants), et de la langue assyrienne qui, d'après M. Naville, ne doit pas avoir été parlée par les Hébreux de cette époque. Il ne reste ainsi plus un seul document pour étayer la thèse de M. Naville : « que les plus anciens livres (de l'Ancien Testament) avaient été rédigés en babylonien cunéiforme, et les suivants en araméen » (p. 191).

Après comme avant cette discussion je déclare que je suis prêt à apprendre des égyptologues en général et de M. Naville en particulier, car les relations de l'Ancien Testament avec la littérature égyptienne sont beaucoup plus étroites qu'on ne l'a admis jusqu'ici. Les égyptologues trouveront encore beaucoup de traces égyptiennes dans l'Ancien Testament, s'ils vont les y chercher. C'est ainsi qu'en passant, M. Naville a peut-être découvert la vraie signification du passage Exode 1 : 16, en l'interprétant

à la lumière des monuments égyptiens (p. 201) ; cette découverte, du reste, M. Spiegelberg l'avait déjà faite avant lui et consignée dans ses *Randglossen zum Alten Testament* (p. 19 et suiv.). J'ai relevé ce détail pour montrer quelles hébraïsants trouveront toujours leur profit à suivre les recherches de leurs confrères en égyptologie. Sans doute il est toujours périlleux de s'aventurer sur un domaine étranger et de s'occuper d'une littérature dont on ne possède pas parfaitement la langue ; mais puisque M. Naville ne craint pas plus que moi ce péril, je considère comme un honneur et comme un privilège, en ces temps où la guerre mondiale fait couler tant de sang, d'avoir pu me rencontrer sur le terrain de la Suisse neutre pour croiser pacifiquement le fer avec un aussi noble adversaire.

HUGO GRESSMANN.